Audit &Management Skills
Société inscrite au tableau de l'OECT

Société inscrite au tableau de l'OECT
51, Avenue Habib Bourguiba – Apt n°1 – 3é Etage,
Nouvelle Ariana. CP : 2080
Tél : +216 70 730 602 / Fax : +216 70 730 650
Identifiant unique : 1188422M/A/M/000
E-mail : contact@amskills.tn

TUNISIAN AUTOMOTIVE ASSOCIATION

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2022
& RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SOMMAIRE

Page

Rapport général **2**

Etats financiers 2022

Etat de la situation financière **7**

Etat des produits et des charges **8**

Etat de flux de trésorerie **9**

Notes aux états financiers **10**

I – RAPPORT GENERAL

Audit &Management Skills
Société inscrite au tableau de l' OECT

Société inscrite au tableau de l'OECT
51, Avenue Habib Bourguiba – Apt n°1 – 3é Etage,
Nouvelle Ariana. CP : 2080
Tél : +216 70 730 602 / Fax : +216 70 730 650
Identifiant unique : 1188422M/A/M/000
E-mail : contact@amskills.tn

Les adhérents de «Tunisian Automotive Association »

Rue Slaheddine Amami – 1082, El Menzah

TUNISIAN AUTOMOTIVE ASSOCIATION

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ETATS FINANCIERS - CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de l'association ***«Tunisian Automotive Association »*** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Rapport sur les états financiers

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de ***«Tunisian Automotive Association »*** arrêtés au 31 décembre 2022**,** qui comprennent l'état de la Situation Financière, l'état des Produits et des Charges, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

A notre avis, sous réserve des incidences éventuelles des points décrits dans la section « *fondement de l'opinion avec réserve* », les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de ***«Tunisian Automotive Association »*** au 31 Décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

Fondement de l'Opinion avec réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, dont notamment la norme publiée par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et relative à la certification des états financiers des associations.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de ***« Tunisian Automotive Association »*** conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec les réserves suivantes :

a. Notre nomination étant postérieure au 31 décembre 2022, nous n'avons pas pu observer la prise d'inventaire physique de la caisse arrêtée à cette date.

b. Notre nomination étant postérieure au 31 décembre 2022, nous n'avons pas pu observer la prise d'inventaire physique des immobilisations corporelles arrêtée à cette date.

c. Les soldes d'ouvertures de l'exercice 2022 n'ont pas fait l'objet d'un audit financier conformément à la règlementation en vigueur et aux normes internationales d'audit telles qu'elles sont adoptées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.

 Nous avons effectué un examen de cohérence mais ceci ne nous permet pas de nous prononcer sur la fiabilité et la régularité de ces soldes.

Responsabilités de l'organe dirigeant pour les états financiers

L'organe dirigeant est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à l'organe dirigeant qu'il incombe d'évaluer la capacité de ***« Tunisian Automotive Association »*** à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le l'organe dirigeant a l'intention de liquider ***« Tunisian Automotive Association »*** ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe à l'organe dirigeant de surveiller le processus d'informations financières de l'association.

Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé selon les normes professionnelles applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe dirigeant, de même que des informations y afférentes fournies

par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par l'organe dirigeant du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de ***« Tunisian Automotive Association »*** à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée.
 Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener ***« Tunisian Automotive Association »*** à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons à l'organe dirigeant notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

2. Rapport sur les vérifications et informations spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Efficacité du système de contrôle interne :

Conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous avons procédé à l'examen portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'Association. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au Comité Directeur et aux responsables de la gouvernance.

Sur la base de notre examen, nous avons identifié des déficiences importantes du système de contrôle interne, qui ont été consignées dans la lettre de direction qui a été communiquée au représentant légal de l'association. Cette lettre de direction fait partie intégrante de ce rapport.

Dispositions du Décret-loi n° 2011-88

Conformément aux dispositions de l'article 40 du Décret-loi n°2011-88 du 24 septembre 2011, ***« Tunisian Automotive Association »*** tient les registres suivants qui sont en cours d'actualisation :

- Le registre des délibérations des organes d'administration ;
- Le registre des membres ;
- Le registre des activités et des projets ;
- Le registre des aides, dons et donations et legs.

Le commissaire aux comptes

P/ Audit & Management Skills

M'hamed M'rabet

AUDIT & MANAGEMENT SKILLS SARL
51, Avenue Habib Bourguiba
Ap1, 3ème Etage, Ariana 2080
MF: 1188422M/A/M/000
Société inscrite au tableau de l'OECT

II – ETATS FINANCIERS

Etat de la situation financière

	Notes	31.Décembre 2022	2021
ACTIFS			
Liquidités et équivalents de liquidités	**AC-1**	528 367	91 034
Placements courants et autres actifs financiers		-	-
Autres actifs courants		-	-
Créances et comptes rattachés	**AC-4**	202 243	96 600
Stocks de fournitures et autres approvisionnements		-	-
Autres actifs non courants		-	-
Immobilisations financières		-	-
Immobilisations corporelles	**AC-8**	18 505	2 896
Immobilisations incorporelles	**AC-9**	8 961	-
TOTAL DES ACTIFS		**758 076**	**190 530**

	Notes	31.Décembre 2022	2021
PASSIFS			
Concours bancaires et autres passifs financiers		-	-
Autres passifs courants	**PA-2**	137 930	- 17 925
Fournisseurs et comptes rattachés	**PA-3**	11 541	-
Provisions	**PA-4**	1 053	-
Apports reportés	**PA-5**	309 474	-
Autres passifs non courants		-	-
Emprunts		-	-
TOTAL DES PASSIFS		**459 998**	**- 17 925**
ACTIFS NETS			
Dotations		-	-
Apports affectés à des immobilisations	**AN-2**	16 879	-
Subventions d'investissement		-	-
Autres actifs nets		-	-
Réserves		-	-
Excédents ou Déficits reportés	**AN-6**	208 455	183 853
Excédent ou Déficit de l'exercice		72 744	24 602
TOTAL DES ACTIFS NETS		298 078	208 455
TOTAL DES PASSIFS ET ACTIFS NETS		**758 076**	**190 530**

Etat des produits et des charges

	Notes	31.Décembre 2022	2021
PRODUITS			
Cotisations des adhérents	**PR-1**	151 640	121 750
Revenus des activités et manifestations		-	-
Subventions de fonctionnement		-	-
Apports non monétaires		-	-
Autres apports		-	-
Produits des placements		-	-
Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice	**PR-7**	202 283	-
Autres produits	**PR-8**	51 905	-
Total des produits		**405 827**	**121 750**
CHARGES			
Achats consommés de fournitures et autres approvisionnements	**CH-1**	8 402	765
Charges du personnel	**CH-2**	243 515	59 151
Dotations aux amortissements et aux provisions	**CH-3**	6 683	952
Autres charges courantes	**CH-4**	74 483	36 269
Charges financières nettes		-	-
Autres pertes		-	11
Total des charges d'exploitation		**333 083**	**97 148**
Excédent (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice		**72 744**	**24 602**

Etat de flux de trésorerie

	Notes	31.Décembre 2022	2021
lux de trésorerie liés aux activités courantes			
Encaissement des cotisations des adhérents		97 883	121 750
Encaissement des revenus des activités et manifestations		6 000	-
Encaissement des subventions de fonctionnement		613 123	-
Encaissement d'autres revenus et apports		-	-
Décaissement des sommes versées aux fournisseurs		- 56 154	- 59 108
Décaissement des rémunérations versées au personnel		- 126 725	- 35 160
Décaissement des sommes versées aux associations		-	-
Autres Décaissement des activités courantes		- 3 615	-
Décaissements/Impôts et Taxes retenues à la source		- 12 717	- 9 295
Décaissement des cotisations versées à la CNSS		- 50 902	- 13 321
Encaissements Produits financiers		-	-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		**466 893**	**4 865**
lux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissement sur acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(29 560)	(3 848)
Encaissement sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	-
Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières		-	-
Encaissement sur cession d'immobilisations financières		-	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		**- 29 560**	**- 3 848**
lux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement des dotations		-	-
Encaissement des subventions d'investissement		-	-
Encaissement des apports affectés à des immobilisations		-	-
Encaissement provenant des emprunts		-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		**-**	**-**
Variation de trésorerie		**437 333**	**1 017**
Trésorerie au début de la période		**91 034**	**90 017**
Trésorerie à la clôture de la période		**528 367**	**91 034**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

1-1 Constitution :

Tunisian Automotive Association « T.A.A » est une association à but non lucratif à l'initiative des acteurs de l'industrie des composants automobiles en Tunisie , constituée en février 2016. Son siège social est sis à 000, Rue Slaheddine Amami, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis.

1-2 Objet :

La TAA a pour objet :

- Soutenir et encourager le développement du secteur automobile en Tunisie,
- Représenter et promouvoir l'industrie automobile tunisienne et les entreprises qui la constituent,
- Créer un environnement favorable pour développer l'industrie automobile en Tunisie
- Et promouvoir et défendre les intérêts des acteurs et des membres de l'association.

1-3 Régime fiscal :

Sur le plan fiscal, la TAA est soumise aux règles du décret-loi n°2011-88 du 24 septembre 2011, portant organisation des associations et aux articles 55 et 56 de la loi de finances complémentaire pour l'année 2012.

Note 2 : DECLARATION DE CONFORMITE & PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

2-1 Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et notamment la norme comptable tunisienne N°45 relative aux associations, aux partis politiques et autres organismes sans but lucratif. Les états financiers qui en découlent sont constitués de l'état de la situation financière, de l'état des produits et des charges et de l'état des flux de trésorerie, ainsi que des présentes notes aux états financiers.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

Le modèle d'états financiers retenu par l'association est le **modèle de référence.**

2-2 Principes et méthodes comptables adoptés

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.
Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

2.2.1 Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère ont été convertis aux cours de clôture, et les gains et pertes de change ont été imputés directement aux résultats conformément aux dispositions de la norme comptable n°15.

2.2.2 Les liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités comprennent les fonds disponibles et les dépôts à vue qui proviennent notamment des apports reçus et des revenus réalisés par les organismes sans but lucratif (l'OSBL). Les équivalents de liquidités sont des placements à court terme, très liquides et facilement convertibles en un montant connu de liquidités, et non soumis à un risque significatif de changement de valeur.

2.2.3 Autres actifs courants

Ce poste comprend les créances autres que celles provenant de la réalisation de l'activité courante telles que les créances sur le personnel et sur la cession des immobilisations.

2.2.4 Créances et comptes rattachés

Ce poste comprend les créances provenant des cotisations, des apports à recevoir et des créances sur certains événements ou manifestations réalisés par l'organisme. Les apports à recevoir portent sur les apports dont la juste valeur peut être estimée d'une façon fiable et la réception est raisonnablement assurée, mais qui ne sont pas encore encaissés (liquidités) ou réceptionnés (apports en nature) par l'organisme.

2.2.5 Immobilisations incorporelles et corporelles

Il s'agit des immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports en nature liées aux activités d'investissement ainsi que celles acquises par l'OSBL. Ce poste comprend les immobilisations appartenant à l'OSBL et les immobilisations à statut juridique particulier qu'il contrôle (Biens en Leasing).

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en hors taxes récupérables et sont amorties en fonction de leurs durées d'utilisation estimées. Les taux d'amortissements pratiqués sont les suivants :

Site Web : ……..……..…..…. 20%
Aménagements et installations : ……. 10%
Matériel de transport : …… 20%
Matériel informatique : ……..…….. 33%
Equipements de bureau : ……..... 20%

2.2.6 Autres passifs courants

Les autres passifs courants comprennent les dettes autres que celles envers les fournisseurs. C'est le constamment des dettes envers le personnel, les dettes fiscales et sociales ainsi que les comptes de régularisation des produits et charges.

2.2.7 Fournisseurs et autres dettes

Ce poste comprend les dettes auprès des bailleurs de fonds, fournisseurs et autres tiers.

2.2.8 Apports reportés

Ce sont les apports grevés d'affectations d'origine externe, qui sont affectés, conformément à l'engagement pris à leur égard, aux charges d'exercices futurs (Produits différés).

2.2.9 Conversion des éléments libellés en monnaies étrangères

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont prises en charge moyennant une conversion à un taux journalier à la date de l'opération. Les règlements sont convertis au taux de change du jour au cours duquel le règlement a eu lieu. La différence par rapport au montant pris en charge est passée en résultat de l'exercice.

A la clôture de l'exercice, les créances et les dettes libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur applicable à la date de clôture. Le gain ou la perte est pris en compte dans la détermination du résultat net de l'exercice.

Note AC-1 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

	31. Décembre	
	2022	**2021**
Banques	524 367	88 481
Caisse	4 000	2 554
Total	**528 367**	**91 034**

Note AC-4 : CREANCES ET COMPTES RATTACHES

	31. Décembre	
	2022	**2021**
Clients membres, adhésions à payer	202 243	96 600
Clients, formations à payer	-	-
Total	202 243	96 600

Note AC-8 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	31. Décembre 2022	31. Décembre 2021
Equipement de bureau	3 332	3 332
Matériel Informatique	24 125	3 848
Matériel de transport	-	-
Total des immobilisations brutes	**27 457**	**7 180**
Amortissement Equipement de bureau	- 3 332	- 3 332
Amortissement Matériel informatique	- 5 620	- 952
Amortissement Matériel de transport	-	-
Total des Amortissements des immobilisations	**- 8 952**	**- 4 284**
Total des immobilisations nettes	**18 505**	**2 896**

Note AC-9 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31. Décembre 2022	31. Décembre 2021
Licences	-	-
Logiciel	640	-
Sites Web	9 283	-
Total des immobilisations brutes	**9 923**	**-**
Amortissement Licences	-	-
Amortissement Logiciel	- 47	-
Amortissement Sites Web	- 916	-
Total des Amortissements des immobilisations	**- 962**	**-**
Total des immobilisations nettes	**8 961**	**-**

Note PA-2 : AUTRES PASSIFS COURANTS

	31. Décembre	
	2022	**2021**
Personnel, rémunérations dues	7 000	-
CNSS à payer	-	-
Créditeurs divers	84 487	-
Etat, autres impôts et taxes	37 059	- 17 925
Charges à payer	3 400	-
Produits constatés d'avance	5 984	-
Total	**137 930**	**- 17 925**

Note PA-3 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	31. Décembre	
	2 022	**2 021**
Fournisseurs d'exploitation	11 541	-
Fournisseurs, factures non parvenues	-	-
Total	**11 541**	**-**

Note PA-4 : PROVISIONS

	31. Décembre 2022	2021
Provisions courantes pour risques et charges	1 053	-
Total	**1 053**	**-**

Note PA-5 : APPORTS REPORTES

	31. Décembre 2022	2021
Apports reportés - projet GIZ	309 474	-
Apports reportés - projet S-DRIVE	-	-
Total	**309 474**	**-**

Note AN-2 : APPORTS AFFECTES A DES IMMOBILISATIONS

	31. Décembre 2022	2021
Apports affectés à des immobilisations	20 277	-
Résorption des aports affectés à des immobilisations	(3 398)	-
Total	**16 879**	**-**

Note AN-6 : EXCEDENTS OU DEFICITS REPORTES

	31. Décembre 2022	2021
Excédents ou Déficits reportés	208 455	183 853
Total	**208 455**	**183 853**

Note PR-1 : COTISATIONS DES ADHERENTS

	31. Décembre 2022	2021
Adhésions	151 640	121 750
Total	**151 640**	**121 750**

Note PR-7 : QUOTE-PART DES SUBVENTIONS ET APPORTS INSCRITS AUX PRODUITS DE l'EXER

	31. Décembre 2022	2021
Quote-part des apports inscrits aux produits de l'exercice	202 283	-
Total	**202 283**	**-**

Note PR-8 : AUTRES PRODUITS

	31. Décembre 2022	2021
Formation	51 902	-
Revenus Locations	-	-
Autres gains	3	-
Total	**51 905**	**-**

Note CH-1 : ACHATS CONSOMMES DE FOURNITURES ET APPROVISIONNEMENTS

	31. Décembre 2022	2021
Achats non stockés de matières et fournitures	8 402	385
Prestation de services	-	380
Total	**8 402**	**765**

Note CH-2 : CHARGES DE PERSONNEL

	31. Décembre 2022	2021
Salaires et compléments de salaires	208 152	49 714
Charges sociales salariales et patronales	35 362	9 437
Total	**243 515**	**59 151**

Note CH-3 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	31. Décembre 2022	2021
Dotations aux amortissements	5 630	952
Dotations aux provisions pour risques	1 053	-
Total	**6 683**	**952**

Note CH-4 : AUTRES CHARGES COURANTES

	31. Décembre	
	2022	**2021**
Locations	2 757	-
Entretien et réparation	-	201
Primes d'assurance	-	-
Services extérieurs	-	-
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	36 924	4 001
Publicités, publications et relations publiques	17 093	20 180
Missions, voyages et déplacements	8 852	9 972
Frais postaux et de télécommunication	-	165
Services bancaires et assimilés	990	308
Autres	7 868	1 441
Total	**74 483**	**36 269**